

Seine-Maritime



Rouen, le 11 MAI 2018

Le Président

Monsieur Alban BRUNEAU  
 Conseiller Départemental  
 Maire de Gonfreville-l'Orcher  
 Vice-Président de la Communauté  
 d'Agglomération Havraise  
 Elus Communistes et Républicains  
 12 rue Michel Gautier  
 76600 LE HAVRE

Monsieur le Conseiller Départemental,

*Cher collègue,*

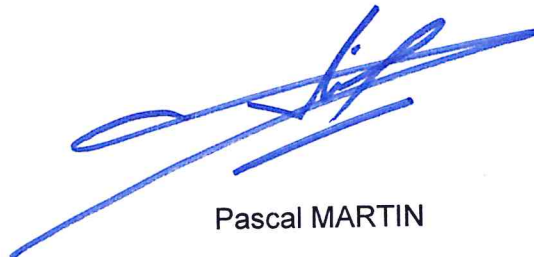
Par courrier du 21 mars 2018, vous m'interpellez notamment sur le maintien d'un poste d'infirmière puéricultrice au sein du Centre Médico Social de Gonfreville-l'Orcher. Jusqu'au mois de novembre 2017, deux infirmières puéricultrices travaillaient dans ce CMS dont une à mi-temps. Depuis le départ de l'une d'entre elles, il a été proposé à l'agent à mi-temps d'occuper un poste à temps complet sur ce territoire, permettant ainsi une mise en adéquation du personnel à l'activité, en lien avec l'analyse des charges de travail réalisées.

L'agent est favorable à cette proposition et la modification du poste est actuellement en cours. Pour pallier un éventuel retard dans la prise en charge des familles et dans l'attente de cette modification, une infirmière « volante » est positionnée sur ce CMS.

Concernant le remplacement de l'assistante sociale absente, un agent en CDD à 50% avec l'ajout de temps d'assistante sociale « volante » suffit pour faire face à la charge de travail qui est actuellement en dessous de la moyenne de l'UTAS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Départemental, l'expression de ma considération distinguée

*Pascal Martin*



Pascal MARTIN